

# MOBILITÉ



Dans un contexte de vieillissement de la population des quartiers prioritaires, la mobilité, essentielle à la qualité de vie des seniors, est un enjeu fort qui nécessite d'anticiper et de déployer une dynamique partenariale prospective.

## Selon une étude de la Fondation Petits frères des pauvres

[Baromètre solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France en 2021](#)

**5%**

des 85 ans et + ont besoin d'une aide pour sortir en dehors de leur logement

**15%**

des 85 ans et + ne sortent jamais de chez eux

**41%**

des 85 ans et + n'ont pas de véhicule ou ne l'utilisent jamais

**A pied**

Les seniors sont vulnérables ; les 65 ans et plus représentent 48% des piétons tués

**Proches aidants**

Le rôle des aidantes est central dans la mobilité des seniors (environnement extérieur peu praticable). 93% des aidantes interviennent pour aider à la mobilité, en complémentarité des services dédiés



Permettre le déplacement en marchant ou en transports en commun, pour prévenir la perte d'autonomie, accéder aux services et aux droits, maintenir du lien social.

### ENJEUX

- Aménagement urbain favorable au vieillissement
- Adaptation des modes de transports



Anticiper et accompagner la mobilité résidentielle pour améliorer la qualité de vie, et vieillir chez soi dans des conditions adaptées et sécurisées

### ENJEUX

- Accompagnement et levée des freins à la mobilité
- Repérage des territoires favorables au vieillissement
- Les habitats inclusifs

[Repérage et prospection](#)

[Mobilité résidentielle](#)

[Aménagement urbain](#)

[Habitat inclusif](#)

### Enjeux

Les seniors souhaitent majoritairement vieillir chez eux. Si le logement n'est plus adapté, il peut aggraver un état de fragilité, et générer de l'isolement. Lorsque leur logement devient davantage une source de risque (chute, isolement), l'habitat inclusif est une alternative au maintien à domicile et à la vie en maison de retraite.

Depuis 2022, la grande majorité des Départements est engagée dans le développement de l'habitat inclusif, et a formalisé une programmation pluriannuelle de financement de cette nouvelle manière d'habiter, dans le cadre des conférences des financeurs.

Le forfait habitat inclusif ([loi ELAN, 2018](#)) est destiné à financer l'animation du projet de vie sociale et partagée ainsi que le petit équipement nécessaire à sa mise en œuvre. L'aide à la vie partagée ([AVP - Loi 2021](#)) permet de financer l'animation et la coordination de la vie sociale au sein des habitats inclusifs.

Depuis 2021, la démarche « [Bien vieillir dans les Petites villes de demain](#) » a été lancée par l'ANCT pour soutenir les stratégies de revitalisation des centres-villes / centres-bourgs adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap et/ou âgées.

Enfin depuis 2023, les habitats inclusifs très sociaux ([PLAI](#)) s'adressent aux personnes âgées ou handicapées les plus modestes.

### Enjeux

- Identifier les besoins des personnes âgées en matière de logement.
- Accompagner les personnes âgées qui le nécessitent vers de la mobilité résidentielle.
- Assurer l'accès des habitats inclusifs aux personnes âgées issues des QPV
- Assurer l'équité territoriale en matière d'habitat adapté et d'accès à ces habitats alternatifs pour les seniors des QPV

### Différents types d'habitat collectif et de formes de vivre ensemble

#### L'habitat inclusif

Conformément à ce qu'en dit la loi ELAN de 2018, il s'agit d'un habitat regroupant des personnes âgées ou en situation de handicap, qui ont opté pour un logement privatif agrémenté d'espaces communs et éventuellement d'espaces dédiés à la vie associative du projet d'habitat inclusif. Le but est de proposer une alternative aux structures médicalisées. [En savoir +](#)

#### L'habitat partagé

Il est construit par des collectivités, des promoteurs privés ou sociaux. Il est pensé pour des personnes âgées autonomes qui ont choisi de vivre ensemble dans le même domicile. Il rejoint pour grande partie le concept d'habitat inclusif à la différence qu'il est ouvert à un public plus large (migrants, femmes isolées, etc.). [En savoir +](#)

Les maisons en partage relèvent de ce type d'habitat. Il s'agit d'une solution labellisée d'habitat adapté portée par le Conseil départemental, en partenariat avec les communes, les bailleurs sociaux et les associations. [En savoir +](#)

#### La cohabitation intergénérationnelle solidaire

Il s'agit d'un dispositif dans lequel peuvent s'engager les personnes actives de moins de 30 ans et toute personne de 60 ans et plus, locataire ou propriétaire. Pour les locataires, notamment dans un logement social, une simple information au propriétaire suffit, sans qu'une autorisation soit nécessaire. [En savoir +](#)

#### L'habitat intergénérationnel

C'est un ensemble de logements conçu pour permettre la cohabitation entre différentes générations : étudiants, familles, personnes âgées. Elles ne partagent pas le même toit mais vivent dans un même ensemble résidentiel. Ce sont en général des bailleurs sociaux en partenariat avec des associations ou des investisseurs privés, qui initient ce type de projets. [En savoir +](#)

## > Les modes d'habitat inclusif

### Les partenaires et les ressources territoriales

- ANCT (Programme Petite ville de demain - PVD)
- Conseil départemental : Conférence des financeurs, Label maison en partage,
- règlement départemental d'aide sociale (RDAS)
- Bailleurs sociaux
- ANRU
- Caisse des Dépôts et Consignation Habitat

Dans le cadre du programme **Petites villes de demain et de la démarche Bien vieillir**, un AMI expérimental a été lancé en octobre 2021 pour stimuler le déploiement de l'habitat inclusif dans les communes bénéficiaires du programme. Un accompagnement en ingénierie est proposé aux lauréats par l'ANCT, la Banque des territoires ou la CNSA selon les besoins du projet. [En savoir +](#)

Le réseau d'Habitat partagé et accompagné (**HAPA**) propose des groupes d'entraide, un accompagnement par la transmission de retours d'expérience et du tutorat aux porteurs de projets. [En savoir +](#)

Le **Laboratoire de l'autonomie** (Lab'au) soutenu notamment par la CNSA, a expertisé 27 projets d'habitat inclusif, dont 21 "ont été validés et présentés en détail" sur son site, d'accompagnement. [En savoir +](#)

**Typologie de montage** d'habitats partagés et inclusifs en politique de la ville. [En savoir +](#)

**CNSA** - Différentes mesures sont engagées pour encourager le développement d'habitats

L'aide à la vie partagée dans les départements volontaires. [En savoir +](#)

**Les conférences des financeurs de l'habitat inclusif** - Elles recensent les initiatives locales en la matière. Elles définissent un programme coordonné de financement de l'habitat inclusif, incluant le financement par le forfait habitat inclusif, en s'appuyant sur les diagnostics territoriaux existants et partagés. Des représentants des services départementaux de l'État compétents en matière d'habitat et de cohésion sociale complètent la composition des conférences existantes. [En savoir +](#)

**Les aides disponibles** pour financer un projet, en fonction de son état d'avancement, du dispositif dans lequel il est intégré (PVD, ACV,...) et de son objet (logement, commerces, services, tiers-lieu, bureaux, etc.). [En savoir +](#)



### Des solutions pour agir

#### Un habitat inclusif intergénérationnel - L'exemple de la ville Nîmes (Gard, 30)

En novembre 2023, Un toit pour tous, la Ville de Nîmes et le Conseil départemental du Gard ont lancé le projet d'un habitat inclusif en plein cœur d'un quartier prioritaire du chemin Bas d'Avignon, pour en faire un lieu de vie à vocation intergénérationnelle. Cette collaboration tripartite (bailleur social / CCAS / Centre communal des Aînés) poursuit trois objectifs :

- Favoriser le maintien à domicile dans un environnement adapté et sécurisé ;
- Lutter contre l'isolement social en impliquant les locataires dans un projet collectif engageant ;
- Créer le lien social et la vie au sein du quartier, et l'insertion des habitants dans la vie de la cité

Cet habitat inclusif bénéficiera aux seniors et aux personnes en situation de handicap vivant dans une des résidences sociales implantées dans le QPV de Chemin Bas d'Avignon. Il accueillera 10 personnes dont 4 personnes âgées de plus de 65 ans, 4 personnes en situation de handicap et 2 jeunes personnes ou familles.

[En découvrir +](#)

#### Des domiciles partagés pour rompre l'isolement des personnes âgées immigrées. Initiative portée par l'association Ayyem Zamen (Paris)

Pour répondre à l'isolement et au mal logement des aînés issus de l'immigration, l'association Ayyem Zamen a développé avec des bailleurs sociaux des « domiciles partagés ». Ces colocations sont implantées dans des appartements à proximité des Cafés sociaux aimés par cette même association ainsi qu'à proximité des transports, commerces et services habituellement fréquentés par la population ciblée. Chaque logement accueille trois ou quatre personnes qui disposent chacune de leur chambre et partagent des espaces communs. Une professionnelle de l'association leur propose un suivi individuel et favorise une vie sociale et partagée au sein des logements.

[En découvrir +](#)